GRAND HARLE
Common Merganser
Mergus merganser

- NICHEUR MIGRATEUR COMMUN
- AIRE: STABLE
- EFFECTIFS: STABLES

Philippe Henry

Ce spécialiste de la capture de petits poissons montre une grande vigueur quand vient le temps de poursuivre ses proies sous l'eau. Pour combler ses besoins, une simple rivière ou un lac fait l'affaire. Comme ceux-ci sont légion dans le nord du continent, nul ne s'étonnera de la vaste répartition du Grand Harle, qui couvre l'Alaska, le sud des trois territoires et les dix provinces du Canada, ainsi que les États du nord-ouest et du nord-est des États-Unis.

RÉPARTITION ET EFFECTIFS

En plus de devoir s'établir non loin d'un plan ou d'un cours d'eau, le Grand Harle doit disposer d'une cavité dans laquelle pondre ses œufs, le plus souvent dans un gros arbre ou parfois au niveau du sol. On a rapporté ce piscivore dans près du tiers des parcelles visitées et sa nidification a été confirmée aux quatre coins de l'aire d'étude. Bien que son occurrence culmine dans la moitié sud des Laurentides méridionales et dans les Appalaches – sauf au cœur du massif gaspésien –, elle est encore appréciable dans les Laurentides centrales et les Basses-terres du Saint-Laurent. Ses densités sont deux fois plus élevées dans la Forêt mixte boréale (RCO 12; 13 couples/100 km^2) que dans les autres RCO (< 6 couples/100 km^2) (SCF, donn. inéd.). Sa présence s'estompe graduellement à mesure qu'on progresse vers le nord et le nord-est du territoire. Au nord de l'aire d'étude, l'espèce niche tout de même jusqu'à la limite des arbres, voire au-delà (Lepage, 2013d).

À la lumière des connaissances actuelles, dont les résultats du présent atlas, le Grand Harle ne nicherait pas aux îles de la Madeleine. Quant à l'unique mention de nidification (confirmée) illustrée dans le premier atlas, il est difficile d'écarter la possibilité qu'elle se rapporte plutôt à un Harle huppé: d'une part, les femelles de ces deux espèces sont difficiles à distinguer et, d'autre part, le Harle huppé était un nicheur régulier à l'époque sur ces îles, au contraire du Grand Harle (Fradette, 1992).

SITUATION

L'aire occupée par cet oiseau à l'échelle du Québec méridional est à peu près la même que celle établie à l'époque du premier atlas. Toutefois, les parcelles fréquentées par l'espèce sont nettement plus nombreuses cette fois-ci, surtout dans le sud de l'aire d'étude et en Gaspésie. La densification dans ces dernières régions est sans doute bien réelle puisqu'elle trouve un écho dans le sud de l'Ontario (Dunn, 2010), au Vermont (Kibbe, 2013a) et dans l'État de New York (McGowan, 2008c). La situation semble cependant différente en forêt boréale, du moins dans la portion québécoise des RCO 12 et 8 (Forêt coniférienne boréale), où les effectifs du Grand Harle auraient diminué de 2 % par année depuis l'an 2000 (SCF, donn. inéd.).

Les tendances opposées qu'affiche l'espèce dans le nord et le sud de l'aire d'étude laissent perplexe. Dans le sud, la maturation des forêts mixtes et décidues (chapitre 4) a peut-être rendu disponibles davantage de cavités de nidification. L'amélioration de la qualité de l'eau des rivières en milieu agricole (MDDEP, 2012) a pu aussi profiter à l'espèce, qui a spécialement besoin d'eau claire pour s'alimenter (Newbrey *et al.*, 2005). Dans la Pessière à mousses, la proportion du territoire forestier occupée par les peuplements de plus de 12 m est passée d'environ 60 % à moins de 50 % depuis l'époque du premier atlas (chapitre 4); le nombre de cavités disponibles a certainement diminué par la force des choses. Parallèlement, l'apport de sédiments (surtout causé par l'érosion des chemins forestiers) dans les cours d'eau pourrait avoir entraîné leur dégradation et la baisse de productivité de certains poissons (Nappi, 2013a). Quoi qu'il en soit, le Grand Harle n'a pas fini de livrer ses secrets, même s'il est commun et répandu.

Christine Lepage

FICHE TECHNIQUE

	1984-1989	2010-2014
NIDIFICATION POSSIBLE	233	576
NIDIFICATION PROBABLE	247	336
NIDIFICATION CONFIRMÉE	265	357
PARCELLES AVEC OBSERVATION	**745**	**1 269**
PROPORTION DES PARCELLES VISITÉES	**30,3 %**	**31,5 %**
POINTS D'ÉCOUTE (NOMBRE)	S.O.	147
POINTS D'ÉCOUTE (ÉLÉVATION EN MÈTRES)	S.O.	2-550

INDICES DE NIDIFICATION

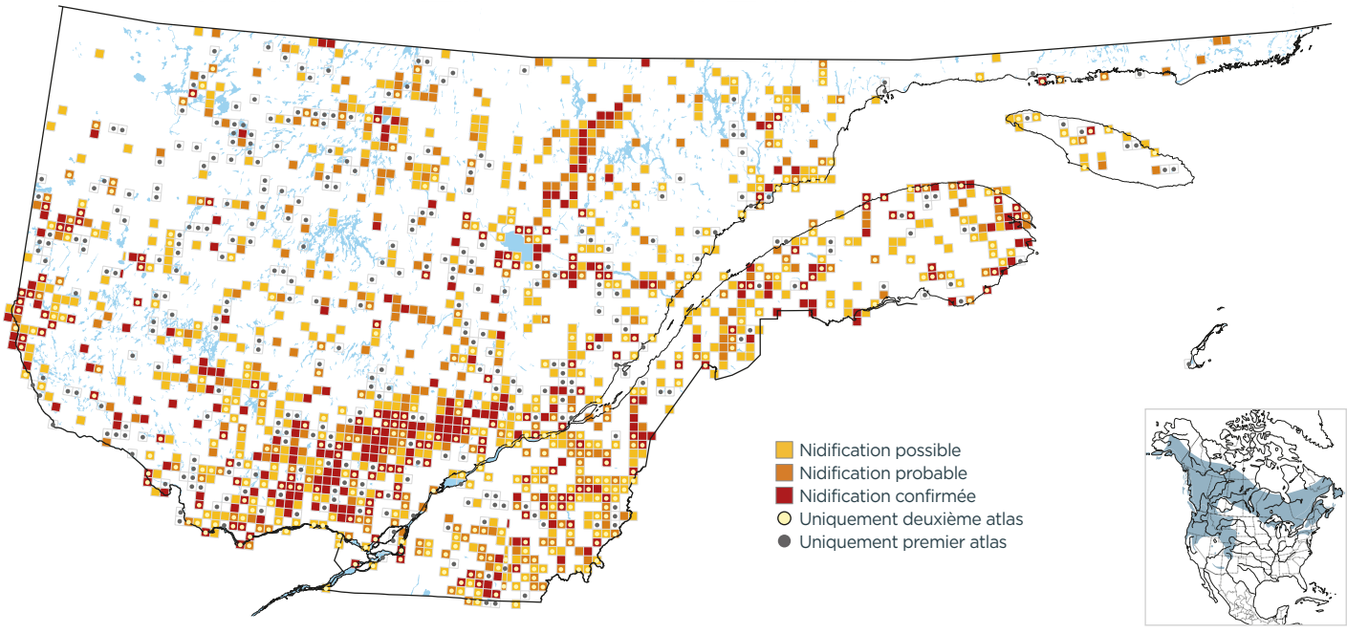

DOMAINES BIOCLIMATIQUES (parcelles avec observation; %)

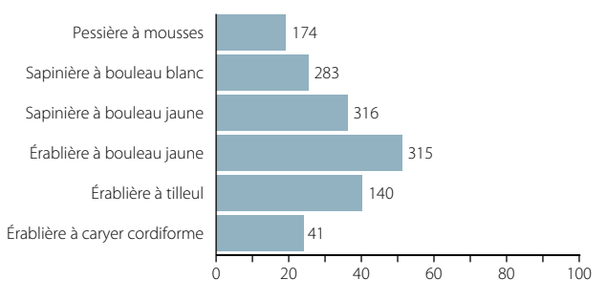

INDICES DE NIDIFICATION (meilleur indice par parcelle; %)

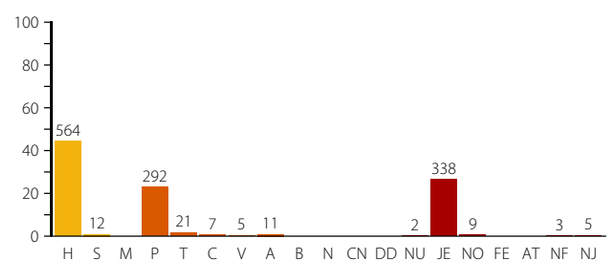

Philippe Henry

Trouvé dans près du tiers des parcelles visitées, le Grand Harle niche d'un bout à l'autre du Québec méridional, sauf dans l'archipel madelinot.